

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 8 Janvier 1889

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance Souveraine du 30 décembre dernier, M. Joaquin Ramonet y Mendo de Figueroa, attaché de la Légation de Son Altesse Sérénissime près S. M. la Reine Régente d'Espagne, a été nommé Secrétaire de ladite Légation.

Par Ordonnance Souveraine du 2 janvier, M. le Comte Max-Constantin de Zeppelin, Chambellan de S. M. le Roi de Wurtemberg, de service auprès de S. A. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, a été nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre de félicitations adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté à l'occasion du renouvellement de l'année.

**NOUVELLES LOCALES**

S. A. le Duc Wilhelm d'Urach-Wurtemberg a quitté Monaco samedi dernier pour retourner à Berlin.

Le Prince Charles d'Urach-Wurtemberg est parti également hier lundi pour Gênes d'où Son Altesse s'est embarquée le soir même à bord du paquebot *Persia*, de la Compagnie Florio Rubattino, pour se rendre à Alexandrie (Egypte).

Un dîner de 36 convets a eu lieu au Palais mercredi 2 janvier. S. A. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg et ses fils LL. AA. le Duc d'Urach-Wurtemberg et le Prince Charles présidaient à ce repas.

On remarquait parmi les invités : M. le Général de Division de Coatpont, Gouverneur de Nice ; M. le Préfet des Alpes-Maritimes et M<sup>me</sup> Henry ; S. Exc. le Gouverneur Général de la Principauté ; S. G. M<sup>sr</sup> l'Evêque de Monaco ; M. le Colonel Commandant Supérieur des Gardes d'honneur de S. A. S. et M<sup>me</sup> de Sainte-Croix ; M. le Procureur de la République à Nice et M<sup>me</sup> la Vicomtesse du Moiron ; M. le Marquis Centurione, Consul Général d'Italie ; M. Harris, Consul d'Angleterre ; M. Von Voigts Rhetz, Consul d'Allemagne ; M. le Consul d'Autriche et M<sup>me</sup> la Comtesse Gurowski de Wezele ; M. Viard, Consul Général de Roumanie ; M. Donnèze, Consul Général de l'Equateur ; M. Smith, Vice-Consul d'Angleterre ; M. le Chanoine Giannecchini, Vicaire Général ; M. le Directeur des Douanes ; M. le Directeur des Postes et Télégraphes ; M. Jolivot, Secrétaire du Conseil d'Etat et M<sup>me</sup> Jolivot ; les Chambellans, Officiers et Dames attachés à la Maison de Leurs Altesse.

Avant le dîner, S. A. S. le Prince, malgré l'état de sa santé encore fort ébranlée par les souffrances d'une récente bronchite et qui jusqu'ici l'avait mis dans l'impossibilité absolue d'accorder aucune audience particulière, a daigné s'entretenir successivement avec le Général de Coatpont, le Préfet, le Consul Général d'Italie, les Consuls d'Allemagne et d'Angleterre ainsi qu'avec le Vicomte du Moiron.

La réception qui a eu lieu au Palais vendredi soir a été des plus brillantes. Une foule empressée, où l'on distinguait un grand nombre de dames en élégantes toilettes que rehaussaient l'éclat de riches bijoux et une profusion de fleurs, tranchant agréablement sur les brillants uniformes et la sévérité des habits noirs, se tenait dans les splendides salons de la résidence souveraine.

On y remarquait S. Exc. le Gouverneur Général, la Maison militaire et la Maison civile du Prince au complet, le Clergé ayant à sa tête notre vénérable Evêque, le Corps consulaire, les Magistrats, les Officiers des Gardes et des Carabiniers de Son Altesse Sérénissime, les Fonctionnaires des différents services, ainsi qu'un certain nombre d'étrangers de distinction habitant la Principauté. Tous étaient heureux de saisir cette occasion de témoigner leur respectueux attachement à notre Auguste Souverain et à la famille Princière.

Le cercle a commencé à neuf heures, dans la Galerie des glaces qui, quoique vaste, avait peine à contenir les invités.

S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, en toilette de velours violet ornée de dentelles blanches, d'une suprême élégance et d'une rare distinction, portant les ordres de Wurtemberg et de Bavière, a daigné accueillir, avec la grâce souveraine qui lui est toute particulière, les personnes qui ont eu l'honneur de lui être présentées, et qu'elle a ravies par le charme et la bienveillance de sa conversation.

Le Duc d'Urach-Wurtemberg, et le Prince Charles, ses fils, se sont également entretenus avec la plupart des assistants. Leurs Altesse portaient le Grand Cordon de l'Ordre de Saint-Charles. Les présentations étaient faites par les L<sup>rs</sup> Colonels de Castro et comte d'Orémieux, aides de camp, et par le Capitaine Gastaldi, officier d'ordonnance.

Le Prince Charles III a reçu, en particulier, dans un salon voisin, de 9 h. à 11 h., le Consul de France, nombre de dames, de fonctionnaires et d'invités.

Le buffet était dressé dans la superbe salle à manger, dont les peintures ornant le plafond et les voussures, semblaient aussi fraîches que le jour de leur inauguration, en 1879. Un orchestre invisible placé dans une tribune supérieure et dirigé par M. Frédéric Bonnaud a, pendant toute la soirée, répandu dans les salons, ses plus douces harmonies.

Un personnel nombreux de maîtres d'hôtel et de valets de pied en livrée de gala faisait le service.

Il était onze heures lorsque s'est terminée cette belle soirée, dont chacun gardera le plus agréable souvenir. Tous ceux qui y assistaient se sont félicités, en se séparant, de l'affabilité de Son Altesse Sérénissime ainsi que de l'exquise bonté de Madame la Duchesse.

Mardi dernier, ainsi que nous l'avions annoncé, ont eu lieu les réceptions du jour de l'an.

A 1 heure, S. Exc. le Gouverneur Général a reçu M<sup>sr</sup> l'Evêque et lui a rendu immédiatement sa visite.

A 2 heures, Son Excellence a reçu le Corps Consulaire, les Autorités, le Clergé et tous les Fonctionnaires de la Principauté qui se sont ensuite rendus chez M<sup>sr</sup> l'Evêque.

Lundi 31 décembre, à 6 heures du soir, la Salut solennel, prescrit par le mandement de M<sup>sr</sup> l'Evêque du 21 du même mois, en l'honneur du Sacré-Cœur, pour rendre grâces à Dieu de l'année jubilaire de Notre Saint-Père le Pape, a été célébré en grande pompe à la Cathédrale, selon le programme annoncé.

Malgré la pluie qui tombait à torrents ce jour-là, notre basilique était envahie par une foule de fidèles. Tous les fonctionnaires de la Principauté étaient présents.

S. A. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg et son fils, le Duc Wilhem, assistaient à cette cérémonie qui, présidée par sa Grandeur, a été des plus touchantes.

M<sup>sr</sup> l'Evêque a ordonné prêtre, le 31 décembre, dans la chapelle palatine, M. Ange Ausenda, de la congrégation de la Mère de Dieu.

Le R. P. Ausenda a célébré solennellement sa première messe à l'église Saint-Charles le 1<sup>er</sup> janvier.

Par arrêté de M. le Maire de Monaco, en date du 4 de ce mois, il est défendu à tous voituriers et charretiers de faire trotter leurs chevaux sur la portion de la route de Monaco à Menton, correspondant aux travaux de rectification qui s'exécutent sur la rive droite du vallon de Saint-Roman, où la circulation de ces véhicules est devenue difficile.

Les contraventions à cet arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux dispositions de l'article 472, n° 15, du Code pénal.

Un poste de gendarmerie française vient d'être installé au Carnier, commune de la Turbie.

Nous applaudissons à cette création désirée depuis longtemps par le Gouvernement Princier non moins que par la population honnête qui habite les confins des deux frontières.

Un vapeur anglais *Dunstamborough*, chargé de bouille pour l'usine à gaz, est arrivé jeudi à Monaco. Ce bâtiment, qui a 19 hommes d'équipage commandés par le capitaine Rembellow, jauge 651 tonneaux. Il vient de Newcastle.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de décembre 1888 a été de . . . . . 36,855  
Il n'était en décembre 1887 que de . . . . . 36,435

Différence en faveur de 1888 : 420

Pendant l'année 1888, le mouvement des voyageurs venus dans la Principauté a été considérable. Il se traduit par le chiffre de . . . . . 394,433  
Il n'était en 1887 que de . . . . . 391,806

Différence en faveur de 1888 : 2,627

L'éclipse totale de soleil, invisible à Paris, qui a eu lieu le premier jour de l'an, a été observée avec succès à San-Francisco.

Sur plusieurs points, la température a baissé de plusieurs degrés pendant la totalité de l'éclipse.

Nous avons le regret d'apprendre par les journaux de Paris la mort de M<sup>me</sup> Noblemaire, femme du directeur de la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

Nous adressons à M. Noblemaire l'expression de notre sympathie et nos compliments de condoléances.

**COURRIER DE LA SEMAINE.**

L'année 1888 nous a quittés d'une façon fort incivile. C'est par une pluie diluvienne que nous sommes entrés en 1889. Pendant trente-six heures, notre ciel,

si élément, d'ordinaire, s'est dissimulé derrière d'épais nuages fondant en torrents. La Principauté est néanmoins sortie à peu près indemne de la tempête que favorisait un fort vent de Sud-Est, mais il n'en a pas été malheureusement de même pour les contrées voisines.

Dès mardi matin, les dépêches nous apprenaient que des inondations étaient signalées dans le Gard, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault, le Var. Enfin les courriers postaux de France étaient interceptés, la ligne ferrée se trouvant obstruée à Agay et au Trayas par des éboulements dus au débordement des ruisseaux dévalant à grand fracas des montagnes de l'Estérel. Pendant une grande partie de la journée, les trains venant de Marseille et de Toulon ont été arrêtés, de même que ceux de Ventimiglia, Monaco et Nice se dirigeant sur Marseille ont stoppé à Cannes.

L'éboulement le plus important a eu lieu au Trayas, entre cette localité et la gare de Théoule. Au kilomètre 183, un remblais en maçonnerie emporté par les eaux est venu tomber à l'entrée d'un tunnel; les pierres et les terres entraînées par le torrent couvraient les deux voies sur une surface de 3 à 400 mètres.

La surveillance exercée par les agents de la Compagnie a néanmoins pu éviter de plus grands malheurs. La nouvelle de l'accident a été transmise aussitôt télégraphiquement, et 150 à 200 terrassiers, expédiés sur le champ, ont travaillé sans relâche si bien que le soir, vers 5 heures, le passage des trains était assuré. Depuis mercredi, les deux voies sont entièrement rétablies.

Le temps, qui s'est remis au beau mercredi, a motivé des dépêches rassurantes sur les inondations qui, surtout à Nîmes, avaient pris un caractère d'une certaine gravité.

D'autre part, la fin du mois dernier s'est douloureusement fait sentir en Russie où le froid était des plus intenses.

On télégraphiait de Saint-Petersbourg, les 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, que des braseros étaient allumés dans les rues de la capitale; le froid est, dit-on, si vif, que les administrations des chemins de fer russes éprouvent les plus grandes difficultés pour le transport de leurs marchandises. Outre que la circulation est devenue problématique, les liquides ne résistent pas à la congélation, les barriques de vin éclatent; enfin, un train, parti de Bakou, s'est perdu dans les neiges, un chef de gare a été enseveli sous une avalanche, un mécanicien et un chauffeur ont disparu.

Combien ne devons-nous pas remercier la Providence qui nous a permis de vivre dans un pays à l'abri de ces calamités, et justement recherché par l'étranger auquel il offre, avec un merveilleux climat, des divertissements sans nombre! Aussi, répétons-nous, avec Stéphane Liégeois, l'aimable auteur de la *Côte d'Azur*:

« S'il est vrai, comme le veut la légende, que nos premiers parents, chassés du Paradis terrestre, aient apporté ici la branche de citronnier, rien ne nous défend de croire qu'un peu de la poussière de l'Eden restait à leurs pieds afin que, perdu par eux, notre bonheur eût du moins quelque part une image où se retrouver. »

— Maintenant que nous sommes à peu près sortis de la période des cartes de visite, donnons sur l'usage, ou plutôt l'abus qu'on en fait de nos jours, l'opinion d'un journal mondain de Paris.

« On nous demande, dit le *Sport*, si l'envoi des cartes de visite pour le Nouvel An est de mode cette année. Nous répondrons sans hésiter: non. Envoyer une carte sous enveloppe fermée avec quelques lignes de souhaits ou d'hommage est une chose qui peut encore se faire; mais la carte de visite dans une enveloppe ouverte avec un timbre de cinq centimes ne peut être considérée comme une politesse. D'un tel système de correspondance, il ne résulte que des ennuis: ennuis pour les facteurs, ennuis pour les concierges, ennuis pour les destinataires. Les personnes qui reçoivent ainsi une carte expédiée ne se font qu'une réflexion: elles songent qu'on a économisé un timbre bleu pour se contenter d'un timbre vert. C'est de la politesse à un sou. L'abus des cartes du jour de l'an est une véritable plaie. C'est une coutume inutile, fastidieuse, démodée, qu'il faut absolument faire disparaître, et qui, dans les milieux élégants, est irrévocablement condamnée. »

C'est très juste, mais peut être exagéré. Si nous partageons entièrement l'opinion du *Sport* quant à l'abus des cartes de visite, il faut reconnaître, à l'excuse de notre siècle, que la faute en doit retomber sur la vapeur qui a singulièrement élargi le cadre des rela-

tions sociales. Nous lui reprochons toutefois d'avoir trop sensiblement modifié les formules de la politesse.

A ce propos, signalons deux superbes gravures en couleur, de Marchetti, publiées par le *Figaro illustré* du 1<sup>er</sup> décembre dernier, et intitulées *la politesse ancienne et la politesse moderne*. La première nous montre un jeune seigneur Louis XV arrêté près d'une chaise à porteurs dans laquelle se trouve une dame élégante dont il baise la main. La tenue du jeune seigneur, la tête découverte; la gracieuseté de la dame, et jusqu'à la mine respectueuse des deux laquais, donnent à ce tableau un charme particulier. La seconde représente le même sujet, mais quelle différence dans les nuances! Un jeune homme, le chapeau sur la tête, vêtu d'un veston, une badine à la main, rencontre une dame en voiture et lui donne un vigoureux *shake-hand*. Le laisser-aller correct des deux principaux personnages et jusqu'à l'air gourmé et roide des deux laquais huchés sur le siège forment, avec le premier tableau, un contraste frappant et malheureusement vrai.

Pour revenir aux cartes, il est certain que la facilité de locomotion et les commodités offertes par les améliorations des services postaux ont porté à l'ancienne politesse des coups funestes. Jadis on s'en tenait à des relations peu nombreuses, mais tout au moins amicales. On se mouvait dans un cercle restreint, et les règles de l'urbanité étaient suivies aisément et rigoureusement. De nos jours, les voyages aidant, on a des connaissances un peu partout, et l'augmentation des relations a diminué l'observance des formules. La carte, qui ne servait qu'à la visite, est devenue postale et, disons-le mot, presque banale. Bornons-nous à constater le fait; nous formons des vœux pour qu'il y soit apporté une réforme, sans cependant espérer un tel résultat.

— L'annonce du gracieux concours de M<sup>me</sup> Conneau à nos concerts est, pour les raffinés, un véritable régal. Aux sympathies qui, chez nous, s'attachent à l'aimable cantatrice, se joint l'admiration des dilettanti pour son talent toujours supérieur et sa voix toujours merveilleuse.

Jeudi, au septième concert classique, M<sup>me</sup> Conneau a chanté la *Divinité du Styx* de Gluck avec beaucoup d'art et d'expression. Dans le *Soir* d'Ambroise Thomas, l'éminente cantatrice a charmé les auditeurs par sa remarquable interprétation de cette œuvre si mélodique.

La *Symphonie* en ré mineur de Schumann et la *Rapsodie* de E. Lalo ont été brillamment interprétées par l'orchestre qui a applaudi l'œuvre symphonique de l'auteur du *Roi d'Ys*.

Dès l'ouverture du concert, la salle des fêtes a été envahie par la foule, et grand a été le nombre des amateurs qui, faute de place, ont dû rester dans l'atrium.

Dimanche, à 2 heures et demie de l'après-midi, a eu lieu, sous la direction de M. Steck, le premier concert international, consacré aux œuvres italiennes.

Cette innovation a complètement réussi. Comme aux concerts classiques, on faisait queue pour pénétrer dans la salle. S. A. le prince Karl d'Urach-Wurtemberg assistait à cette solennité musicale, dans la loge princière, accompagné de M. le Comte de Zeppelin, Chambellan.

Tous les morceaux, choisis dans les œuvres remarquables de l'Italie, ont été applaudis avec enthousiasme, l'orchestre s'est conduit comme aux plus beaux jours. Le *Roman de Pierrot et Pierrette* a été particulièrement admiré.

Voici le programme de ce concert:

Ouverture de <i>Fernand Cortez</i> .....	Spontini.
Fragment du ballet de <i>Macbeth</i> .....	Verdi.
<i>Menuet</i> .....	Boccherini.
<i>Le Roman de Pierrot et Pierrette</i> , suite d'orchestre (1 <sup>re</sup> audition).....	Burgmeini.
A. Sérénade de Pierrot à Pierrette. — B. Duo amoureux. — C. Bal de Noces. — D. Cortège nuptial.	
Ouverture de <i>Guillaume Tell</i> .....	Rossini.
Les soli par MM. Abbiati, Chavani et Lavagne.	
<i>Al Castello Medioevale</i> , serenata pour instruments à corde (1 <sup>re</sup> audition)....	Bolzoni.
<i>Mélanconia Campestre</i> (1 <sup>re</sup> audition)....	Bolzoni.
Le solo de cor par M. Bricoux.	
<i>Scène Champêtre</i> .....	Ponchielli.

Dimanche prochain, deuxième concert international; musique russe.

— Ce soir commencent, au théâtre de Monte Carlo, les représentations théâtrales. M. Gandrey, administrateur de l'Opéra-Comique en a pris la direction; M. Jehin, le regretté sous-chef d'orchestre de la Monnaie, conduira l'orchestre du Casino; M. Streliski,

ancien et très renommé régisseur des grands théâtres de Marseille, de Nantes, de Lyon, de Bruxelles et autres villes, exerce ici les fonctions de régisseur général dont il s'acquittera — sa grande réputation nous le prêche — avec habileté. Le corps de ballet a été des plus recherchés. Citons, comme premiers sujets: M<sup>mes</sup> Adelina Gedda et Boullart, du grand théâtre de Lyon. Les autres danses ont été choisies parmi les plus jolies femmes et les danseuses les plus remarquables des théâtres de l'Opéra, du Châtelet, etc. M. Bertout, maître de ballet, dirigera cette jolie phalange artistique, qu'on pourra applaudir ce soir au 2<sup>e</sup> acte de *Mireille* dans la farandole et la danse provençale.

Voici la distribution de cet opéra comique de Gounod: M<sup>mes</sup> Vaillant-Couturier (*Mireille*); Bouland (*Taven*); Andigné (*Andréou*); Musso (*Clément*).

MM. Delaquerrière (*Vincent*); Soulacroix (*Oucrias*); Degrave (*Ramon*); Fronty (*Maître Ambroise*).

— Parmi les personnes venues cette semaine à Monaco, mentionnons: les princes A. et F. de Lichtenstein; le baron F. de Rothschild; MM. Verneuil, membre de l'Institut; Jacques, sénateur de l'Algérie; Ducher, le comte de Douville-Maillefeu, Etienne, députés français; le général Japy, commandant le 15<sup>e</sup> corps; le comte de Villeneuve, le vicomte de Quélen; Puisant d'Agimont; le prince Viazemski; Selezoueff, conseiller aulique; de Rouchewsky, officier, aide de camp de S. A. I. le grand-duc Constantin, russes; lord Brooley; Smith, membre du parlement britannique; le lieutenant général anglais Bowles; M. Layard, consul d'Angleterre à la Nouvelle-Calédonie; M. Weibore-Ellis; les capitaines Murray, Aubrey-Patton, Boyd; le colonel Crossley; M. Arcoleo, député italien; M. Descamps, ancien président de la Chambre des représentants de Belgique; le comte de Robiano; le comte de Montecupo; M<sup>me</sup> Griois, petite villa Auguste, etc.

— Le *Petit Journal* nous fournit la note gaie qui terminera aujourd'hui cette chronique:

Un concours international, à l'instar de celui qui l'an dernier fit tant de bruit à Spa, doit avoir lieu à Turin les 26 et 27 de ce mois. Notre confrère a été avisé de cette solennité par une lettre que nous reproduisons sans y changer une virgule de crainte de lui enlever de sa saveur.

Monsieur le directeur,

Le comité soussigné intéresse votre courtoisie de vouloir publier l'annonce ci-dessus, et il vous en remercie d'avance avec toute estime.

Le Comité.

N.-B. — Aux concurrentes étrangères qui envieront leur photographie, le comité offre les frais de séjour, pendant quatre jours dans l'un des premiers hôtels de Turin, avec voiture par le concours. Si elles seront acceptées, elles seront avisées à son temps par lettre particulière.

Celles qui n'envieront point de portrait pourront concourir tout de même: mais sans jouir des avantages ci-dessus.

A cette lettre est joint un programme des plus alléchants. Le samedi 26, on ouvrira le concours au Théâtre-Scribe par un *ommage* à la beauté, un *hymne* et une fête de nuit. La journée du 28 sera consacrée à la *distribution* des prix qui se composent d'une somme d'argent, d'*oriflamme* brodé, de drapeau, etc.

Pour terminer ces fêtes — ajoutez le *Petit Journal*, et nous sommes de son avis — un concours de français ne nous paraîtrait pas superflu.

Depuis le 3 janvier 1889, les trains facultatifs de voyageurs numéros 480 et 483 dont les marches sont ci-après indiquées, ont lieu tous les jours, entre Nice et Ventimiglia:

*Train 480*: Ventimiglia, départ, 3 h. 55 soir; Menton, 4 h. 11; Cabbé-Roquebrune, 4 h. 23; Monte Carlo, 4 h. 31; Monaco, 4 h. 40; La Turbie, 4 h. 51; Eza, 4 h. 58; Beaulieu, 5 h. 5; Villefranche, 5 h. 11; Nice-Riquier, 5 h. 20; Nice, arrivée, 5 h. 30 soir.

*Train 483*: Nice, départ, 11 h. 46 soir; Villefranche, 11 h. 54; Beaulieu, 11 h. 59; Eza, 12 h. 8; Monaco, 12 h. 19; Monte Carlo, 12 h. 26; Menton, 12 h. 44; Ventimiglia, arrivée, 1 h. 2, matin.

Le train 483 dont la marche est ci-dessus tracée permet aux personnes qui se rendent à Nice par les trains numéros 480 arrivant à 5 h. 30 soir et 483 partant de Ventimiglia à 6 h. 20 soir et arrivant à Nice à 7 h. 54 soir, pour y passer la soirée ou assister aux représentations théâtrales, de regagner le soir même leur domicile.

C'est, d'ailleurs, dans cette pensée que la Compagnie a cru devoir créer ce train.

Nous publierons mardi prochain l'horaire complet de la marche des trains depuis le 3 de ce mois.

Jeudi 10 janvier 1889, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

8<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

avec le concours de M<sup>me</sup> CONNEAU, cantatrice

- Symphonie Pastorale*..... Beethoven.  
 A. Impression agréable à l'aspect de la nature — B. Scène au bord du ruisseau — C. Réunion joyeuse des villageois. Orage, tempête — D. Chant des bergers. Hymne de joie et de reconnaissance.  
 Ouverture de *Geneviève*..... R. Schumann.  
*Chant Hindou*..... Bemberg.  
 M<sup>me</sup> Conneau.  
 A. *Scherzo* — B. *Introduction et Menuet* (1<sup>re</sup> audition) A. Sasserno.  
*Chant Provençal*..... J. Massenet.  
 M<sup>me</sup> Conneau.  
 La partie de hautbois par M. Lavagne.  
 Marche des Fiançailles de *Lohengrin*. R. Wagner.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO  
 CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES  
 (Première série)

Lundi 31 décembre 1888

PRIX MONGORGÉ. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 26 m. 1/2.

Gagné par M. Halford, battant M. Mainetto Ghido, second.

Autres poules gagnées par ou partagées entre MM. le vicomte de Quelen, d'Ovari, Taisse.

Samedi 5 janvier 1889

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Partagée entre MM. le vicomte de Quelen et Cuvelier.

PRIX GAYOLI. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 5 pigeons à 26 mètres.

Gagné par M. Ophoven, battant MM. d'Ovari et Parolte.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon. Partagée entre MM. Taisse et le vicomte de Quelen.

Autres poules gagnées par ou partagées entre MM. de Kuyper, Halford, Sapogenikoff, Comte Cioleek.

Mardi 8 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.

PRIX CROSFIELD. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 5 pigeons à 26 m. 1/2.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Jeudi 10 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 m. 1/2.

PRIX SEATON. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. — Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 5 pigeons à 27 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

THÉÂTRE DE MONTE CARLO

*Philémon et Baucis*, opéra en trois actes, paroles de J. Barbier et Michel Carré, musique de Ch. Gounod, représenté le 18 février 1860 au Théâtre-Lyrique sera joué mardi 15 janvier à Monte Carlo. Créé en un acte d'abord pour le théâtre de Bade, il a été agrandi pour la scène parisienne.

Dans la tradition mythologique, Philémon et Baucis étaient deux époux de Phrygie pauvres et vieux, contents de leur pauvreté et heureux de vivre en se témoignant sans cesse leur tendresse. Ovide, dans ses *Métamorphoses*, a immortalisé ces deux héros de la fable.

Un jour, Jupiter et Mercure, parcourant la Phrygie afin de se renseigner sur le caractère de ses habitants, frappèrent vainement à toutes les portes du bourg près duquel habitaient Philémon et Baucis. Ils avaient, pour cette excursion, revêtu la forme humaine. Partout ils furent repoussés avec des paroles insultantes. Seuls, les deux vieillards leur offrirent avec joie une hospitalité des plus cordiales.

Le lendemain, les dieux ordonnent à Philémon et à Baucis de les accompagner au sommet d'une montagne voisine, ce qu'ils firent incontinent. A peine arrivés, sur l'ordre des célestes voyageurs, ils se retournent et voient le bourg qu'ils habitaient détruit, les environs submergés, excepté leur petite cabane qui fut changée en temple.

Jupiter, s'étant fait connaître, promit d'accorder aux deux vieillards ce qu'ils demanderaient. Ils souhaitèrent, pour toute faveur, de devenir les ministres du nouveau temple et de ne pas mourir l'un sans l'autre. Leurs désirs furent accomplis, et lorsqu'ils eurent atteint les limites de l'extrême vieillesse, Philémon s'aperçut, un jour qu'il causait affectueusement avec Baucis, que celle-ci devenait tilleul tandis que sa compagne le voyait se métamorphoser en chêne.

Dans l'opéra comique qui sera représenté mardi prochain 15 janvier, sur la scène de Monte Carlo, ce sujet mythologique a été légèrement modifié. Deux actes seulement. Le premier est consacré à la visite de Jupiter et de Vulcain (qui remplace le Mercure de la tradition). Déguisés en simples mortels, ils trouvent chez Philémon et Baucis l'hospitalité la plus cordiale. En guise de remerciement, Jupiter leur redonne la beauté et la jeunesse. C'est ainsi transformés que nous les revoyons au 2<sup>e</sup> acte. La pauvre cabane des vieillards se change en un superbe palais. Mais Baucis est si belle que Jupiter en devient amoureux, il est repoussé. Cependant, Philémon est jaloux, il reproche à son amante sa coquetterie et, dans sa colère, brise la statuette représentant le maître de l'Olympe. Tout s'ar-

range, Philémon et Baucis regrettent leur vieillesse qui s'écoulait paisiblement, à l'abri des peines du cœur et des chagrins. Jupiter, touché de tant d'affection, renonce à poursuivre Baucis et les laisse tous deux jeunes et triomphants.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes**. — M. de Falbe, ministre plénipotentiaire de Danemark à Paris, est arrivé et s'est installé à la villa Saint-Jean, propriété du comte de Paris.

Le prince Léopold de Hohenzollern et la princesse Antonia sa femme, fille du roi Ferdinand, infante de Portugal et duchesse de Saxe, sont attendus.

**Nice**. — Le Comité des fêtes de la ville de Nice, désirant donner plus d'éclat au concours international de mascarades, a décidé qu'une grande fête nouvelle aura lieu cette année, sur l'avenue de la gare, le 27 février, à 2 heures 1/2.

Les personnes de toute nationalité, étrangère et française, même celles habitant Nice, seront admises à ce concours, à la condition de se faire inscrire au siège du comité, à l'Hôtel de Ville, avant le 10 février, terme de rigueur. L'inscription entraînera la renonciation complète à tout prix d'argent, M. Bianchi est chargé de recevoir les inscriptions.

Des prix d'honneur seront décernés par un jury international, aux mascarades, cavalcades, chars, voitures ou masques isolés, qui se distingueront par leur élégance ou leur originalité. Il est rappelé que tout costume, ayant un caractère politique, religieux ou personnel, est rigoureusement interdit.

Le jet des confetti ne sera pas permis dans ce corso de gala et l'emploi des fleurs est seul autorisé.

Les personnes inscrites pour le concours ou leurs délégués, sont priés de se présenter, le mercredi 27 février à 10 heures du matin, au siège du comité, à l'effet de se faire délivrer des cartes constatant leur admission au concours.

La réunion des mascarades aura lieu le même jour à 4 heures 1/2 très précises, place du Casino, pour les chars, voitures et cavalcades et à l'intérieur du Casino, pour les masques à pied.

— Nous publions ci-dessous le programme des Régates de Nice que l'abondance des matières nous avait obligé d'ajourner.

*Jauge et allégeances du Yacht-Racing-Association*. — Le règlement des Courses de l'Union des Sociétés nautiques de la Méditerranée, sauf ce qui concerne les jauge et allégeances, sera appliqué dans toutes ses dispositions, sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées par les instructions particulières que le Comité remettra à MM. les coureurs avant les régates.

Première journée (23 mars)

PREMIÈRE CLASSE (AU-DESSUS DE 40 TONNEAUX)  
 1<sup>er</sup> prix : Médaille en argent et 2,000 fr. — 2<sup>e</sup> prix : Médaille en bronze et 1,000 fr. — 3<sup>e</sup> prix : 500 fr.

DEUXIÈME CLASSE (DE 15 A 40 TONNEAUX)  
 1<sup>er</sup> prix : Médaille en argent et 1,500 fr. — 2<sup>e</sup> prix : Médaille en bronze et 700 fr. — 3<sup>e</sup> prix : 300 fr.

TROISIÈME CLASSE (DE 5 A 15 TONNEAUX)  
 1<sup>er</sup> prix : Médaille en argent et 1,000 fr. — 2<sup>e</sup> prix : Médaille en bronze et 500 fr. — 3<sup>e</sup> prix : 200 fr.

QUATRIÈME CLASSE (AU-DESSOUS DE 5 TONNEAUX)  
 1<sup>er</sup> prix : Médaille en argent et 500 fr. — 2<sup>e</sup> prix : Médaille en bronze et 200 fr. — 3<sup>e</sup> prix : 100 fr.

Deuxième journée (25 mars)

Prix d'honneur

Course d'ensemble réservée à tous les yachts ayant pris part aux courses de la première journée.

1<sup>er</sup> prix : Un objet d'art. — 2<sup>e</sup> prix : Un objet d'art. — 3<sup>e</sup> prix : Un objet d'art.

SOLITAIRE (sans allégeances)

Course ouverte à tous yachts et embarcations manœuvrés par un homme seul.

1<sup>er</sup> prix : Médaille en argent et 200 fr. — 2<sup>e</sup> prix : Médaille en bronze et 100 fr. — 3<sup>e</sup> prix : 50 fr.

Le programme définitif sera publié ultérieurement.

Il comprendra la partie réservée aux courses de bateaux et embarcations du pays et aux courses à l'aviron.

Les prix portés au présent avant-programme sont susceptibles d'augmentation; ils ne sauraient en aucun cas être diminués.

**Gênes**. — On télégraphie de Naples, le 4 janvier :

« Une partie de la montagne de Pausilippe, qui forme un des plus beaux points de vue du panorama du golfe de Naples, s'est écroulée, entraînant dans la mer plusieurs constructions et deux palais. On évalue à 51,000 mètres le cube de l'éboulement et à 800,000 fr. les dommages. Comme depuis plusieurs jours le mouvement des terres était commencé, les maisons avaient été abandonnées et il n'y a pas eu de victimes. Deux grandes villas sont menacées de tomber dans la mer.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le temps est sec et froid; le séjour à la campagne est devenu impossible; les retardataires rentrent en hâte à Paris, et les salons rouvrent de tous côtés leurs portes.

Le comte et la comtesse Molitor, venant de leur château de Bethencourt, en Lorraine, se sont réinstallés dans leur hôtel de la rue de la Baume, où ils comptent passer l'hiver.

Le comte et la comtesse Georges Vitali viennent de reprendre, dans leur hôtel de la rue de Presbourg, leurs *lunchs* du dimanche.

M<sup>me</sup> Gavini de Campile, M<sup>me</sup> de Larcy, la comtesse Cornet, ont repris leurs réceptions de jour les dimanches; M<sup>me</sup> Beulé a repris ses jeudis.

La reine Isabelle a repris ses réceptions. Elles auront lieu le dimanche au palais Basilewski.

On a fait de la musique chez la marquise de Blocqueville, chez M<sup>me</sup> Marivault et chez la comtesse de Rancy, dans son nouvel hôtel de la rue Fortuny, où M<sup>lle</sup> Blanche Deschamps et M. Soulacroix, de l'Opéra-Comique, ont partagé les applaudissements avec M. Gibert, le spirituel chanteur qui a le mérite d'avoir créé un genre.

Petit souper assis à l'ambassade d'Espagne.

Représentation de *l'Ingénue* chez M<sup>me</sup> Aubernon de Nerville.

Le premier grand dîner diplomatique aura lieu jeudi au palais de l'Élysée.

Nous avons le regret d'avoir à annoncer que, par suite de l'état de santé de M<sup>me</sup> Dugué de la Fauconnerie ses réceptions sont suspendues.

Mariages de la semaine :

A la Madeleine, mariage de M. le général de Boisdeffre, chef d'état-major du 6<sup>e</sup> corps, avec M<sup>lle</sup> Chalvet. Témoins : le général Février et le général de Miribel; M. Christophle, gouverneur du Crédit Foncier, et M. Philippoteaux, ancien vice-président de la Chambre des députés. Les nouveaux époux sont partis pour Monte Carlo et l'Italie.

A Saint-Augustin, mariage de M. Henry de Cardonne avec M<sup>lle</sup> Joséphe de Merindol, fille de l'architecte à qui l'on doit la restauration de nombreux monuments historiques.

Les témoins étaient, pour le marié : M. le marquis de Sers, ancien député, et M. de Saint-Laumer, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat, pour la mariée : M. Soret de Boisbrunet, contrôleur général de l'armée, et M. Fernand Leroy, conseiller de préfecture de la Seine.

A l'église Saint-Pierre de Chaillot, mariage de M. Gabriel de Langeron, avocat à la Cour d'appel, avec M<sup>lle</sup> Renaud, fille du procureur général à la Cour des Comptes.

Les témoins du marié étaient : le marquis de Castellane-Norante, et M. Nivard Vaudrey, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation. Les témoins de la mariée : M. Duréault, secrétaire général de l'Yonne, et M. Cousin, capitaine d'état-major.

Nous apprenons le prochain mariage de M<sup>lle</sup> A. de Beyens, seconde fille du ministre de Belgique à Paris, avec M. de Hurtado.

On annonce le mariage du comte de Boisgelin, fils du comte Alexandre de Boisgelin et de la comtesse, née de Clercq, un des jeunes membres du Jockey-Club, avec M<sup>lle</sup> Hennessy, fille de M. et M<sup>me</sup> Maurice Hennessy, dont le magnifique hôtel de la rue Bassano est un des centres les plus recherchés.

On annonce également celui de M<sup>lle</sup> Suzanne de Beauplan, fille de l'ancien sous-directeur au ministère des beaux-arts, avec M. Blondel, officier de marine et attaché naval de France en Russie, Danemarck, Suède et Norvège.

La rigueur de la saison n'a pas épargné la Patti : un enrrouement l'a empêchée de donner à l'Opéra une représentation annoncée. Nous l'entendrons cet hiver dans la représentation qui sera donnée au bénéfice de l'association des artistes de l'Opéra. On espère même qu'avant de s'embarquer pour l'Amérique du Sud, au commencement de mars, elle pourra se faire entendre sur notre première scène lyrique dans *Rigoletto* où elle aurait pour partenaires M<sup>lle</sup> Richard, MM. Jean de Reszké et Lassalle. L'illustre cantatrice serait de retour en Europe au commencement d'août, c'est-à-dire au moment le plus brillant de l'Exposition universelle. Gounod adapterait pour elle et pour le grand opéra sa magnifique partition de *Mireille*, digne de *Faust* et de *Roméo et Juliette*. Des remaniements seraient faits dans le dernier acte, et la partie chorale serait développée. Mais ce ne sont là que des projets dont nous parlons parce qu'ils méritent d'être encouragés.

Un événement littéraire qui a produit une vive sensation, c'est la publication dans le premier numéro de 1889 de la *Revue des Deux-Mondes* du *Divorce de Juliette*, pièce en trois actes et quatre tableaux de M. Octave Feuillet.

J'ai eu précédemment occasion de vous parler de cette œuvre à laquelle travaillait le maître avant le deuil qui l'a frappé si cruellement. Le sujet est simple : Juliette de Chancelles a épousé Roger d'Épinoy, et leur union est, en apparence, calme et heureuse. Un désœuvré, Sarti-gny, fait la cour à Juliette, lui écrit une lettre anonyme pour lui apprendre que son mari la trompe avec sa meilleure amie, la princesse de Chagres. M<sup>me</sup> d'Épinoy surprend une conversation entre son mari et la princesse qui ne lui laisse aucun doute. Elle signifie à son mari qu'elle veut divorcer.

Le second acte nous montre qu'au fond M<sup>me</sup> d'Épinoy aime son mari. M. d'Épinoy n'a pu se soustraire à une liaison qui datait d'avant son mariage; mais il a été rapidement séduit par la grâce et les rares qualités de la jeune fille qu'il avait épousée sans la connaître, uniquement pour détourner les soupçons du prince de Chagres, très jaloux et ayant toutes les raisons de l'être.

Les deux époux vivent ensemble en camarades pendant que les avoués s'occupent des formalités judiciaires. Il a même été décidé, pour éviter tout scandale, que Juliette demanderait le divorce parce qu'elle aurait surpris une correspondance galante de son mari avec une dansuse de l'Eden et, dans une scène charmante, elle lui fait écrire ces lettres. La princesse de Chagres apprend tout. Elle sait que d'Epinoï a l'intention de quitter Paris. Elle le lui défend et le menace de tout révéler à son mari. Le prince survient; la princesse est très émue; pour expliquer cette émotion, elle annonce le divorce prochain de d'Epinoï. Après le départ de son mari, la princesse fond en larmes. D'Epinoï la soulève dans ses bras et l'embrasse sur le front. Au même instant, Juliette entre et s'avançant vers la princesse, lui dit froidement: « Faites comme chez vous. » D'Epinoï sort. Juliette pleure.

Le troisième acte est très rapide. Le prince de Chagres est mort subitement. Le procès en divorce va venir devant le tribunal. Un ami, de Rhodes, vient annoncer qu'il a été plaidé et que le divorce est prononcé. Les deux époux divorcés restent seuls et se font des adieux émus. Au moment où ils s'embrassent survient de Rhodes qui leur dit doucement: « Eh bien! alors... » Et il ajoute: « Il me semble qu'il vaudrait peut-être mieux ne pas se séparer... »

JULIETTE (incertaine)  
Mais c'est impossible... Le jugement est prononcé.

DE RHODES  
Ce jugement impromptu... ne pourrait-il être une épreuve imaginée par un ami curieux de connaître le fin fond de votre cœur... par un ami plus habitué d'ailleurs à aimer qu'à être aimé?

JULIETTE (avec un élan de joie, lui saisissant la main)  
Ah! ne dites pas cela, mon ami! car je vous assure que je vous aime bien!...

DE RHODES  
Vous entendez d'Epinoï!... elle vous aime bien!...  
D'EPINOÏ (avec émotion, lui prenant l'autre main)  
Quel brave homme vous êtes!

Ce que cette analyse ne peut pas rendre, ce sont les délicatesses de touche du dialogue, les finesses, les sous-entendus, la haute distinction de cette comédie digne du théâtre français.

Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas voulu la donner à la scène? Il faut espérer que sa résolution n'est pas irrévocable. DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

Notre confrère le *Petit Niçois* a fait paraître, la semaine dernière, son almanach pour 1889.

C'est un coquet petit livre à la couverture souriante représentant une jeune femme portant une sorte de houlette aux couleurs françaises; au côté gauche de sa jupe courte figurent les armes de Nice.

Il contient plusieurs articles et dessins humoristiques, une intéressante revue de l'année 1888, des renseignements utiles sur les cultures diverses particulières à la région, et qui seront certainement fort appréciées, enfin des indications commerciales dont les lecteurs feront le plus grand profit.

En résumé, l'almanach du *Petit Niçois* est une innovation très réussie, appelée, croyons-nous, à un grand succès.

VARIÉTÉS

Monaco moderne

Le rêve le plus fantastique, devenu une resplendissante réalité, harmonisant le charme et la grâce avec la force imposante, encore... N'est-ce pas l'irrésistible attrait du paysage Monégasque?

Par l'imagination, revoyons-le, ce paysage, à l'époque où les maîtres de la contrée voulurent y établir solidement leur autorité.

Un promontoire rocheux abritait, à l'ouest, une baie enclavée au milieu de hautes montagnes. Ça et là, resserré contre ce formidable obstacle et déchiré par les écueils, le rivage se creusait aux abords d'un ravin, où coulait un torrent.

D'ailleurs, nul moyen de demander au sol, hérissé de pointes de rocs, la possibilité d'entreprendre quelque culture. Même il fallait craindre que les limons charriés par le torrent, aux jours de crues, ne vissent encombrer la baie et fermer le petit port naturel.

Cependant, la position était si forte, si bien choisie, que les fondateurs du château n'hésitèrent pas. Mais, nous les retrouverons à l'œuvre; goûtons donc pleinement la douceur d'admirer avant de nous dire que cette admiration était mille fois justifiée.

Sollicités de toute part, les yeux, d'abord, errent sans pouvoir se fixer, tellement ils craignent de perdre un détail charmant, une impression douce, puis, sans diminuer d'éclat, le paysage devient plus accessible au regard et l'enchantement commence.

Tout d'abord, il naît du contraste. Devant nous, en effet, trois villes se présentent, mais si différentes d'aspect! Sur le promontoire, qui reçut des premiers navigateurs anciens le nom du dieu Melkarth; des habitations un peu sombres, se groupent, en rues étroites, aux abords d'une belle esplanade, cour extérieure du palais princier. Ce palais, nous le voyons,

moitié château de plaisance, moitié forteresse, s'appuyant, d'un côté, sur l'armure montagnaise que domine la crête pittoresque appelée *Tête-de-Chien*, de l'autre, planer sur la mer, qu'il regardé à travers le feuillage d'orangers et de palmiers superbes.

Comme pour faire suite à ces jardins, l'extrémité du cap, plongeant dans les flots, se couvre de parterres fleuris et plantés d'arbres ou d'arbustes venus en droite ligne de l'Orient.

Un chemin de ronde, véritable bosquet, aux ramifications gracieuses, court le long des pentes du promontoire, où les roches disparaissent, étouffées sous les aloès, les agaves, les géraniums, les fuchsias, les broyères, les cactus: toute une armée végétale montant à l'assaut des remparts et les recouvrant de sa verdure, nuancée des tons les plus vifs.

Cependant, elles résistent encore ces vieilles murailles, couronnées de tours, et l'escarpement qu'elles surplombent est racheté par une voie pavée en briques roses, dont la couleur gaie contraste avec le voile gris, jeté par le temps sur la citadelle.

Au bas de la voie rapide, une place ombragée s'étend entre la montagne et la mer, puis des rues propres, bien dessinées, toutes bordées de jolies maisons blanches, recouvertes en tuiles rouges, conduisent vers le rivage parsemé de sable fin.

Nous sommes à la Condamine, le fond de la baie monégasque, l'ancien « port d'Hercule ».

Mais le sol ne tarde pas à se relever de nouveau et à courir vers les cimes élevées de l'horizon.

De nouveau, encore, la main humaine l'a aplani pour le transformer en une route ravissante conquise sur les écueils et sur la brèche du torrent du vallon des *Gaumates*.

Eucalyptus et poivriers sont plantés de chaque côté de la route, où de commodos trottoirs ménagent la fatigue des promeneurs, bientôt parvenus sur une vaste place, point culminant de Monte Carlo (Mont Charles).

L'ancienne colline n'est plus reconnaissable. Toutes les élégances de la vie mondaine s'y rencontrent. On ne poussaient que de rares broussailles, des parcs, des jardins merveilleux s'étendent; où régnait le calme absolu, viennent aboutir le bruit, le mouvement des deux villes, en même temps qu'un palais des Mille et une nuits invite à admirer ses magnificences.

Un double cadre renferme ce tableau sans pair: l'amphithéâtre des derniers contreforts des Alpes et les flots limpides, brillants, de la pleine mer, qui, doucement, viennent dormir dans le port.

Au matin, éclairé par le soleil levant, l'ensemble se dégage, avec une séduction exquise, de la brume de la nuit, bientôt repliée sous les rayons d'or.

Au soir, quand les dernières lueurs du couchant ne rayent plus que faiblement le ciel d'un ton profond, la terre, elle aussi, convie à ses fêtes.

Monte Carlo s'enveloppe d'une lumineuse atmosphère, reflétée par la baie, pendant que la Condamine et le vieux rocher de Monaco brodent d'étoiles pressées leur flanc devenu sombre.

(A suivre) V. VATTIER D'AMBROSE.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 31 décembre au 6 janvier 1889

NEWCASTLE, vap. <i>Dustanborough</i> , angl., c. Rembellow, houille.	sable.
CANNES, b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	
ID. b. <i>Jeune-Louis</i> , fr. c. Aune,	id.
ID. b. <i>Jeune-Casimir</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Castel,	id.

Départs du 31 décembre au 6 janvier

CANNES, b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Castel,	sur lest.
--	-----------

A VENDRE

MEUBLES DE L'INDE

Sculptés

ET UN BILLARD

PRIX MODÉRÉS — S'adresser au bureau du Journal

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	1	759.6	758.5	758.8	758.1	757.9	12.8	11.8	14.3	13.9				13.5	75
2	57.2	57.5	57.9	58.7	61.3	12.9	14.3	14.9	13.7	12.1	62	E NE modéré SE fort	Beau, soir nuageux		
3	65.6	65.1	66.3	66.8	68.9	10.7	12.2	11.9	11.1	10.2	54	SE. SO. O léger	Beau		
4	67.9	66.1	67.8	67.7	68.5	9.2	9.6	7.1	6.9	6.6	64	S puis SE violent	Beau puis couvert		
5	68.9	68.7	67.8	67.9	68.3	6.5	10.1	9.6	8.7	7.2	48	SE fort	Beau		
6	67.7	67.4	65.6	66.8	67.5	8.3	9.8	9.7	9.7	9.8	53	S. SO fort	Couvert		
7	68.5	67.6	67.1	67.5	68.3	10.8	11.2	11.8	10.3	9.7	69	SE modéré	Nuageux puis beau		
DATES						1	2	3	4	5	6	7			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	14.3	14.9	11.9	9.6	10.4	10.2	12.1		
						Minima	10.6	8.4	7.2	4.5	5.4	5.5	7.8	Pluie tombée: 11 <sup>mm</sup> 5	

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS

VENTE ET ACHAT

Je désire acheter des timbres oblitérés de la Principauté de Monaco, ainsi que des cartes postales et enveloppes entières. — Prière de faire des offres par cent et par mille.

Madame veuve MARMIN  
30, rue Philippe-de-Girard, PARIS

BAZAR MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C<sup>ie</sup>  
MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

M<sup>lle</sup> ADELINE IMBERT

INSTITUTRICE

DÉSIRERAIT PLACE DANS UNE FAMILLE

OU DONNERAIT DES LEÇONS DE FRANÇAIS

S'adresser au bureau du Journal, 22, rue de Lorraine

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

LEÇONS DE PIANO

de SOLFÈGE, d'ORGUE et d'HARMONIE

Charles ROSTICHER, Organiste de St-Charles

Villa Sangeorge, aux Bas-Moulins

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

LEÇONS

DE PIANO, D'ORGUE & D'HARMONIE

OCTAVE BOUAULT, organiste de la Cathédrale

Rue du Milieu, 9, Monaco.

RÉOUVERTURE

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par le LE NEN

BOUILLABaisse — DINERS SUR COMMANDES — LANGOUSTES

ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco — 1889